



**Compte-rendu de la réunion
du COREST - Vallée de la Marne à Estampes-sur-Marne
Le 15 novembre 2017**

Cette réunion du Comité Régional des Services de Transports de la ligne Vallée de la Marne s'est tenue à Estampes-sur-Marne le 15 novembre 2017 de 18h30 à 20h30 sous la présidence de Monsieur Franck DHERSIN, Vice-Président du Conseil Régional Hauts-de-France en charge des Transports et Grandes Infrastructures de Transports et Monsieur Franck LEROY, Vice-Président du Conseil régional Grand Est, qui ont animé la réunion en présence des représentants suivants :

Les intervenants de la Région Hauts-de-France :

Dominique MOYSE, Conseiller régional
François CORNIER, Directeur des Transports

Les intervenants de la Région Grand Est :

Marc GIRAUD, Chef de Service - Direction des Transports
Christophe BRASS, Chargé de Missions – Direction des Transports

Les représentants de SNCF Mobilités :

Dominique NORMAND, Directeur Adjoint TER Picardie
David POTIER, Directeur Clients en territoire,

Les représentants de SNCF Réseau :

Pascal THORENS, Directeur du Pôle Clients et Services
Patrick KERGUIGNAS, Gestionnaire de capacité et ordonnancement travaux

Le diaporama présenté en séance complète ce compte rendu. Il est téléchargeable sur les sites internet des Régions Hauts-de-France et Grand Est.

Monsieur Franck DHERSIN souhaite la bienvenue à l'ensemble des participants et introduit la séance par quelques éléments de contexte de la Région Hauts-de-France.

- Information sur le TER en Hauts-de-France

Le budget transport 2017 de la Région Hauts-de-France

• En fonctionnement (774,1 M€) :	• En investissement (169,5 M€) :
✓ Fonctionnement du TER448,9	✓ Matériels roulants62,9
✓ Lignes routières ⁽¹⁾301,3	✓ Exploitation ferroviaire ⁽³⁾14,5
✓ Tarifications spécifiques ⁽²⁾15,7	✓ Projets routiers1,5
✓ Crédits-baux3,6	✓ Infrastructures ferroviaires18,8
✓ Aéroportuaire0,4	✓ Pôles d'échanges et gares18,0
✓ Liaison multimodale1,5	✓ Réseau Express Hauts-de-France1,0
✓ Études diverses2,0	✓ Infrastructures TCSP18,5
✓ Transfert lignes fret d'intérêt local ..0,3	✓ Fluvial30,2
✓ Participation SMIRT.....0,4	✓ Véloroutes Voies Vertes1,6
	✓ Logistique2,5

⁽¹⁾ : Lignes routières péri-urbaines (298,3), lignes routières TER (2,9)

⁽²⁾ : tarifications multimodales TER (0,8), transport des lycéens (14,5), compensations étudiants (0,4)

⁽³⁾ : Investissement ferroviaire relatif à la maintenance des matériels roulants (13,6), extension de la billettique PASS PASS (0,9)

Le nouveau conventionnement

Le travail relatif à la préparation de la nouvelle convention d'exploitation du réseau TER Hauts-de-France avec SNCF a commencé.

Selon les orientations données par les élus régionaux, la négociation de la future convention Hauts-de-France reposera sur les objectifs suivants :

- La maîtrise financière de la contribution régionale, en cohérence avec le cadrage pluriannuel régional.
- La construction d'une gamme tarifaire unique pour la Région. Actuellement, les anciennes gammes tarifaires restent en vigueur sur les réseaux TER Nord – Pas de Calais et Picardie, mais une harmonisation est nécessaire et attendue des usagers. La gamme tarifaire Hauts-de-France doit permettre d'augmenter la fréquentation et les recettes, et d'aider les habitants des Hauts-de-France qui travaillent.
- L'amélioration de la qualité de service, notamment de la régularité. Pour cela l'exploitant devra proposer une organisation de l'offre permettant de fiabiliser l'exploitation du réseau, au quotidien.
- La proposition d'une offre TER améliorée et adaptée aux nouveaux besoins de déplacements des usagers, coordonnée avec l'offre de transport routier interurbain, devenue compétence régionale. A cet effet, un travail de refonte de l'offre TER est entrepris avec l'exploitant pour définir une organisation robuste et optimisée en termes de ressources.
- L'intégration des trains d'équilibre du territoire (TET) au périmètre TER dans le cadre de la reprise de la compétence Intercités par la Région.
- La modernisation du service TER par la diversification des canaux et supports de distribution, le développement de l'information voyageurs en temps réel, pour accompagner la mobilité des usagers sur le TER et dans tous les réseaux de transports des Hauts-de-France.
- Le développement de la sûreté dans les gares et les TER par le développement de la lutte contre la fraude et d'outils de surveillance et de protection du réseau.

Extension du système Billettique Pass Pass au réseau TER Hauts-de-France

Le réseau TER Nord - Pas de Calais dispose d'un système billettique Pass Pass, compatible avec des réseaux urbains et interurbains du versant Nord de la région. Les réseaux de Lille, Calais, Dunkerque, Département du Nord et Cambrai sont déjà équipés d'une billettique Pass

Pass. Les réseaux de Boulogne, Valenciennes, Artois Gohelle, Saint-Omer et Douai sont en cours de développement d'une billettique compatible Pass Pass.

Concernant le réseau TER Picardie, 6 lignes routières TER passant par l'Oise sont équipées en billettique, le réseau urbain d'Amiens (Ametis) ainsi que 11 réseaux urbains et interurbains dont 10 dans le département de l'Oise via le système SISMO.

Suite à ce constat, la Région souhaite étendre le système billettique Pass Pass existant sur le réseau TER Nord – Pas de Calais au réseau TER Picardie.

Pour l'usager la généralisation de la billettique associée à une gamme tarifaire unifiée, permettra de voyager avec un support de titres de transport unique sur tout le réseau TER et réseaux urbains et interurbains partenaires de Pass Pass.

Sécuri'TER : gratuité du TER pour les forces de sécurité

Les agents des forces de sécurité sont les garants de l'ordre républicain. Suite à l'ensemble des attaques qui ont durement frappé notre pays mais également aux problèmes de sécurité rencontrés quotidiennement sur le TER Hauts-de-France, la Région a décidé la création d'un dispositif tarifaire qui accorde la gratuité aux personnels actifs des forces de sécurité empruntant quotidiennement le réseau de transport régional pour leurs déplacements domicile-travail.

Cette tarification spécifique permet ainsi aux personnels actifs des forces de sécurité des polices nationale et municipale, de la gendarmerie nationale, de la douane et des pompiers, de voyager gratuitement dans tous les trains de voyageurs circulant sur le périmètre des TER de la Région Hauts-de-France, entre leur domicile et leur lieu de travail.

Date de mise en œuvre commerciale par SNCF :

Le produit est distribué dans les gares Hauts-de-France depuis le 1^{er} mars 2017. Les documents, formulaire de demande notamment, et informations sur le dispositif sont en ligne (<https://www.ter.sncf.com/nord-pas-de-calais>, <https://www.ter.sncf.com/picardie>).

Bénéficiaires :

La liste des personnes concernées par la gratuité est la suivante (personnels actifs de chaque corps de métier) :

Police nationale :

Corps de direction : commissaire

Corps de commandement : lieutenant, capitaine, commandant

Corps d'encadrement : gardien de la paix, brigadier, major

Adjoint de sécurité

Cadet de la République

Gendarmerie nationale

Gendarme adjoint

Sous-officier de Gendarmerie

Officier de Gendarmerie

Agents des douanes

Agents de la branche de surveillance

Pompiers professionnels et pompiers volontaires

Police municipale

Agent de police municipale

Chef de service de police municipale

Directeur de police municipale

La Région reprend la compétence scolaire et interurbain

Conformément à la Loi NOTRe, la Région Hauts-de-France exerce les compétences de transports scolaires et interurbains depuis le 1^{er} septembre 2017, en lieu et place des 5 Départements.

Ainsi, la Région est en responsabilité du transport quotidien d'environ 230 000 élèves, pour un budget de l'ordre de 250M€.

Le transport interurbain, à destination des usagers commerciaux a un mode de fonctionnement varié selon les territoires départementaux en termes de :

- contrats de transports de type marché, Délégation de Service Public ou Régie,
- public représentant de 1 à 30% des usagers totaux,
- nombre de lignes et fréquence, nombre de cars,
- tarification

Un travail d'harmonisation des différentes pratiques et règles d'intervention départementales est en cours.

Ce sont plus de 90 agents qui ont intégré les services de la Région, répartis dans les chefs-lieux des cinq départements, au sein de la Direction des Transports Scolaires et Interurbains créée le 1^{er} septembre 2017

Des points de contact client uniques TER Hauts-de-France

Pour accompagner la fusion des réseaux TER Nord-Pas de Calais et Picardie, la Région a sollicité son exploitant SNCF pour fusionner également les principaux outils de la relation : le site TER et le centre de relation clients.

Ces outils sont financés par la Région et mis en place par l'exploitant SNCF pour notamment informer le client, l'accompagner dans son déplacement et lui permettre d'acheter des titres de transports dans le cadre de l'option vente à distance.

Ainsi, depuis le 1^{er} novembre 2017, les usagers peuvent ainsi bénéficier des outils au format Hauts-de-France.

Monsieur Franck LEROY, présente ensuite les éléments transports de la Région Grand Est :

2017, une année riche en évènements qui illustre l'ambition du Grand Est pour les mobilités

- Le 1^{er} poste budgétaire de la collectivité (850M€)
- Une nouvelle convention unifiée signée
- Une nouvelle gamme tarifaire harmonisée depuis le 1^{er} septembre 2017
- Le transfert de compétences des transports interurbains et scolaires
- La mise en place d'outils de développement et de planification (SRADDET, DIRIGE)

Le budget transport 2017 de la Région Grand-Est

• En fonctionnement (en M€) :

✓ fonctionnement du TER	431,5
✓ lignes routières	246,3
✓ tarifications spécifiques	6,6
✓ crédits-baux	6,3
✓ aéroportuaire	4,1
✓ information multimodale	0,7
✓ études diverses	0,3

• En investissement (en M€) :

✓ matériels roulants	63,2
✓ projets routiers	32,8
✓ infrastructures ferroviaires, PN	21
✓ gares, accessibilité et parkings	10,4
✓ LGV Est européenne	10,2
✓ transports collectifs Péri-Urbains	8
✓ aérien et fluvial	3,6
✓ transport régional de voyageurs	1,7
✓ études diverses	0,8

Les grands principes de la nouvelle gamme tarifaire TER harmonisée

- Valable sur le territoire Grand Est,
- A partir du 1^{er} septembre 2017,
- Votée en Commission Permanente du 13 juillet,
- Tarifs selon les classes d'âge : lisibilité, simplicité, tous publics.

Le Transport Interurbain & Scolaire, une nouvelle compétence régionale (246 M€/ an)

- Exercée depuis le 1^{er} janvier 2017
- 3500 circuits scolaires / 235 000 élèves
- 326 lignes routières (régulières + TAD)
- Près de 100 agents au service du transport routier, répartis dans 10 agences territoriales.

Une perspective : la nécessaire convergence

- 1- Etablir un référentiel précis et un cadre commun
- 2- Esquisser un projet de transport en repérant les territoires à enjeu
- 3- Amorcer une convergence tarifaire (d'abord scolaire avant relance des contrats interurbains) et approuver un règlement conjoint
- 4- Affiner le projet de transport routier, construire l'allotissement
- 5- Penser et agir dans le cadre d'un réseau de transport régional unifié routier + ferroviaire

Vie de la ligne

Régularité

Taux de régularité 2016 : 83.18%

Taux de régularité au 1^{er} semestre 2017 : 87,43%

Plans d'actions qualité 2016-2017

Pour redresser la qualité de la production, SNCF a mis en place d'un plan d'action au printemps 2016 :

Avec un périmètre d'action élargi à 5 thématiques :

- La robustesse du plan de transport
- La fiabilité et disponibilité du matériel
- La gestion des circulations
- L'entretien des infrastructures et la maîtrise de la végétation
- L'information voyageurs et la prise en charge

Les principales actions concrètes en 2016 :

- Le parc de matériel a été renforcé
- Les infrastructures ont été fiabilisées
- L'organisation de la production a été améliorée
- Des opérations de renforcement de la maintenance du parc ont été organisées

Les principales actions concrètes en 2017 :

- Des travaux ambitieux sont réalisés sur les infrastructures de la ligne (35 M€ de travaux sont investis sur la ligne en 2017)
- Un plan pluriannuel novateur de maîtrise de la végétation est mis en œuvre
- Plus de 500 000 € alloués au traitement de la végétation à fin août 2017
- Fiabilisation du parc matériel : Remplacement des voitures Corail et des locomotives les plus fragiles par des automoteurs en septembre 2017, mise en circulation de nouveaux automoteurs Régiolis Coradia Liner sur la ligne en complément du matériel Corail le plus fiable en décembre 2017.
- Ajout de 5 locomotives BB15000 Intercités gérées en pool avec les 10 BB15000 TER

Travaux sur le Réseau Grand Est

SNCF investit en 2017 dans la Région Grand Est :

-182 millions d'euros pour la maintenance du réseau classique (surveillance et contrôle des lignes, des caténaires, des installations de sécurité; remplacement de traverses, de rails; interventions sur la géométrie de voie ...).

-370 millions d'euros pour moderniser et développer le réseau ferré classique, appelant pour partie un cofinancement (Chantiers de renouvellement de voie, remplacement d'aiguillages, d'ouvrages d'art et mise en accessibilité des gares, ...).

Les principaux travaux programmés réalisés ou à venir pour 2017

- Remplacement des tabliers métalliques du Pont-Rail de « la Bruxenelle »
- Régénération des installations de signalisation Block Automatique Lumineux, entre Dormans et Châlons-en-Champagne
- Remplacement massif de traverses et de rails dans la zone de MEZY
- Remplacement d'appareils de voies à GAGNY

Premiers éléments sur des Travaux envisagés en 2019/2020

- Poursuite du remplacement du BAL entre Château Thierry et Châlons en Champagne
- Renouvellement de rails File gauche de 1850 ml entre Châlons et Blesme
- Réfection de la marquise de la gare de Vitry-le-François
- Remplacement d'appareils de voies de Mézy
- Réfection et étanchéité d'Ouvrage d'Art à Trilport et à Germigny

Evolution de l'offre de transport

- Arrêt systématique de tous les trains en gare de Dormans, soit + 14 arrêts quotidiens la semaine et le week end.
- Suppression pour travaux de maintenance sur bloc automatique lumineux de deux trains Bar-le- Duc /Paris, d'un train Paris/Bar-le- Duc et d'un train Paris/Saint-Dizier.
- Moins de liaisons directes mais trains en correspondance à Châlons-en-Champagne pour Vitry-le-François, Saint-Dizier et Bar-le-Duc.
- Substitution routière partielle + transfert sur TGV (abonnés) et Transilien (en cours de discussion).

Expression des participants

- La communication sur les opérations d'indemnisation du TER Hauts-de-France des usagers suite aux perturbations du mois de juin 2017 est insuffisante. Il y a incompréhension par les usagers des montants indemnisés. Une demande est faite par de l'association CDIU pour programmer une réunion pour traiter les problèmes actuels d'information voyageurs en gare de Château-Thierry.

-La communication « travaux » auprès des usagers depuis septembre 2017 est beaucoup trop tardive (les associations ont indiqué une amélioration depuis janvier mais depuis septembre, l'insatisfaction revient).

-La communication entre Hauts-de-France et Ile de France Mobilités est difficile ; elle permettrait d'améliorer les dessertes entre Meaux et La Ferté-Milon (transilien) ou échanger sur des projets ferroviaires structurants en IDF qui ont un impact sur le service voyageurs Hauts-de-France.

-L'association de l'Ourcq des Usagers des Transports (A.O.U.T) indique la fermeture depuis septembre de la ligne interurbaine 65 entre Meaux et La Ferté qui desservait Mareuil-Sur-

Ourcq (source de fracture territoriale). Elle s'interroge également sur la réouverture au trafic voyageurs de la ligne La Ferté-Milon/Fismes.

Monsieur Franck DHERSIN précise que les investissements réalisés sur cette dernière ligne visent à conforter l'activité FRET et non à rouvrir au trafic voyageurs.

-Un élu déplore le manque de communication à destination des élus lors de travaux à fort impact capacitaire.

- Monsieur Franck Dhersin annonce une refonte de la gamme tarifaire Hauts-de-France pour répondre aux besoins des usagers qui ne peuvent bénéficier actuellement de la soudure (usagers de Mareuil ou La Ferté).

-L'association ADULT regrette que la refonte des tarifs Grand Est ne profite pas encore à Vallée de la Marne (Abonnements nationaux sur une ligne régionale).

Monsieur Franck LEROY, informe des travaux en cours concernant une tarification régionale applicable sur la ligne Vallée de la Marne, avec un objectif de mise en place au mois de septembre 2018.

-Les usagers indiquent une baisse du service en gares (fermeture de guichet à Dormans, suppression de la borne Libre-Service voyages à Epernay, aménagement vélo délaissé à Château-Thierry).

-Des améliorations sont cependant reconnues par les associations : meilleure production entre janvier et mai mais plus mitigée depuis juin et échanges réguliers avec SNCF.

-Une amélioration de la desserte entre Château Thierry et Reims (via Epernay) est souhaitée (le seul train direct quotidien matinal est souvent supprimé ou retardé du fait d'aléas d'exploitation).

-Une communication et information est à faire auprès des usagers sur les possibilités de correspondance à Epernay pour rejoindre Reims. L'offre ne se limite pas à ce train direct Château-Thierry/ Reims. En effet, 11 A/R quotidiens permettent des déplacements sur ce parcours. Une correspondance quasi-systématique et optimisée est proposée à Epernay. Tous ces services, à une exception près, relèvent de la ligne Vallée de la Marne.

Madame Michèle FUSELIER, Vice-Présidente du Conseil Départemental de l'Aisne, rappelle l'historique de la reprise volontariste de la ligne Vallée de la Marne par les Régions, sans laquelle la desserte avec Paris se limiterait au TGV en excluant les territoires ne bénéficiant pas de la grande vitesse. Elle ajoute que cette ligne est à la fois un formidable outil d'aménagement du territoire mais également une source d'angoisse pour les voyageurs. Elle souligne enfin la nécessité d'être patient et de garder confiance en l'action des Régions et de la SNCF.

- Evolution de la desserte Vallée de la Marne :

Monsieur Franck LEROY confirme l'ambition que porte la Région Grand Est à la ligne Vallée de la Marne, se traduisant notamment au travers :

- des évolutions récentes du matériel roulant (AGC Bibi de septembre à décembre 2017, puis Coradia Liner en périodes creuses),

- de l'évolution de la tarification à la rentrée 2018,
- des réflexions en cours pour des prolongements vers Strasbourg de 2 A/R quotidiens existants,
- des réflexions en cours s'agissant de l'acquisition de nouvelles locomotives et de la modernisation des rames Corail :

FIN DE SEANCE